



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

Bulletin des travaux

Lundi 21 janvier 2013

La commission s'est réunie à 14 h 35 sous la présidence de Mme Julie de Groote, présidente.

- 1. Projet de décret instituant une centralisation financière de la trésorerie de la Commission communautaire française et de l'Institut bruxellois francophone pour la Formation professionnelle**
78 (2012-2013) n° 1

Décisions

- M. Emmanuel De Bock a été désigné en qualité de rapporteur.
- La commission a entendu l'exposé de M. Christos Doukeridis, ministre-président en charge du Budget.
- La commission a mené une discussion générale.
- La commission a examiné les articles.
 - L'article premier a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
 - L'amendement n° 1, déposé par Mme Julie de Groote, Mme Anne Sylvie Mouzon et Mme Anne Herscovici, a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents. L'article 2 tel qu'amendé a été adopté par 10 voix pour et 2 abstentions.
 - Moyennant une correction technique, l'article 3 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
 - L'article 4 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.

- Une correction technique a été apportée à l'article 5, § 1er, 3ème tiret. L'amendement n° 2, déposé par Mme Julie de Groote, Mme Anne Sylvie Mouzon et Mme Anne Herscovici, a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents. L'article 5 tel qu'amendé a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- L'article 6 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- L'article 7 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- L'article 8 a été adopté par 10 voix pour et 2 abstentions.
- L'amendement n° 3, déposé par le Collège, a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents. L'article 9 tel qu'amendé a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- Moyennant une correction technique, l'article 10 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- L'article 11 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- L'article 12 a été adopté à l'unanimité des 12 membres présents.
- La commission a adopté l'ensemble du projet de décret à l'unanimité des 12 membres présents.
- Il sera procédé à la lecture et à l'approbation du rapport lors de la plus prochaine réunion de la commission.

2. Divers

p.m.

Prochaine réunion : sur convocation.

Membres présents : M. Aziz Albishari, Mme Dominique Braeckman (supplée M. Vincent Lurquin), M. Emmanuel De Bock, Mme Julie de Groote (présidente), M. Serge de Patoul, M. Ahmed El Ktibi, Mme Nadia El Yousfi (remplace Mme Olivia P'tito), Mme Anne Herscovici, Mme Anne Sylvie Mouzon, M. Philippe Pivin, M. Eric Tomas, M. Gaëtan Van Goidsenhoven (remplace Mme Françoise Schepmans) et M. Rudi Vervoort.

Membres absents : Mme Olivia P'tito (remplacée), M. Vincent Lurquin (suppléé) et Mme Françoise Schepmans (remplacée).

Etaient également présents à la réunion : Mme Fatoumata Sidibé (députée), M. Christos Doukeridis (ministre-président en charge du Budget), M. Christian Vandercam (expert) et Mme Isabelle Vanlathem (cabinet de M. Christos Doukeridis).